

1^{er} aout, 2017

Garantie de kilométrage :

Les pneus de marque General Tire indiqués dans le site Web www.generaltire.com sont garantis contre l'usure jusqu'à concurrence du kilométrage maximal couvert indiqué, même si le kilométrage réel parcouru par vos pneus peut varier selon vos habitudes de conduite et l'état de la route. Sous réserve des dispositions des sections 3 et 6 ci-dessous, dans l'éventualité où l'un des pneus indiqués dans cette liste s'userait avant le nombre de kilomètres établi, indiqué dans www.generaltire.com, General Tire garantit le pneu au prorata précisé aux présentes. On parle d'« usure » lorsque la bande de roulement du pneu a diminué de façon égale jusqu'au niveau des indicateurs d'usure (1,6 mm ou 2/32 po de bande de roulement restante). Le « pro rata » de cette couverture contre l'usure tient compte du kilométrage indiqué par le compteur au moment de l'achat du pneu tel qu'il est indiqué sur le reçu original d'achat du pneu et preuve d'achat et du kilométrage au moment du remplacement. De plus, vous devez présenter le calendrier de permutation des pneus entièrement rempli et lisible. Ce calendrier se trouve dans le Plan de confiance totale du propriétaire initial.

- Les pneus n'ayant pas été permutés au moins tous les 10 000 à 13 000 kilomètres (6 000 à 8 000 milles), comme en témoigne le calendrier de permutation rempli, sont exclus de la garantie.
- Dans le cas de véhicules à roues arrière plus grandes ou à jantes décalées, il n'est pas possible de permuter les roues de l'essieu avant avec celles de l'essieu arrière. Sans permutation des pneus entre les essieux avant et arrière. Sans la permutation des pneus entre l'essieu avant et l'essieu arrière, le kilométrage prévu avant l'usure est significativement inférieur, en particulier sur l'essieu arrière. Par conséquent, la protection contre l'usure de la bande de roulement pour les pneus de l'essieu arrière de ces véhicules ne correspond qu'à 50 % de la garantie limitée de kilométrage standard contre l'usure de la bande de roulement de la gamme de produits.
- Les pneus utilisés depuis plus de 72 mois, quel que soit le kilométrage effectué, ne sont pas couverts.
- Les pneus d'équipementiers et les pneus utilisés dans des fonctions commerciales ne sont pas admissibles à la garantie de kilométrage.

Le propriétaire paie l'expédition, le montage, l'équilibrage et toutes les taxes applicables (y compris la taxe d'accise fédérale) en vertu de la garantie de kilométrage.

Veillez vous rendre chez votre détaillant General Tire autorisé ou au www.generaltire.com pour en savoir plus sur la garantie de kilométrage offerte par General Tire. La garantie de kilométrage varie selon la gamme de pneus.

Vous recevrez un pneu de remplacement neuf comparable** de marque General Tire lors du paiement du prix de remplacement calculé selon le nombre réel de kilomètres parcourus par rapport au kilométrage couvert. Le prix du pneu de remplacement sera établi en divisant le nombre de kilomètres réels parcourus par le kilométrage garanti et en multipliant le résultat obtenu par le prix de vente en vigueur pour un pneu de remplacement identique ou comparable.

	Miles	Kilomètres
Altimax RT	70,000	112,000
Altimax HP		
Cote V	40,000	64,000
Cote H	55,000	90,000

Altimax RT43		
Cote T	75,000	120,000
Cote H et V	65,000	105,000
G-MAX AS-03	40,000	64,000
Grabber APT		
Incluant les grandeurs LT	60,000	96,000
Grabber HTS		
Cote S et T	60,000	96,000
Cote H et V	45,000	72,000
Dimensions LT	45,000	72,000
Grabber HTS60		
Cote S et T	65,000	105,000
Cote H	50,000	80,000
Dimensions LT	50,000	80,000
Grabber AT2 (sauf les dimensions LT et de flottation)	60,000	96,000
Evertek RTX (É.-U.)		
Cote T	75,000	120,000
Cote H et V	65,000	105,000